

**INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR** : ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN LU1061985948  
Lemanik Asset Management

# MAINFIRST EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED M USD

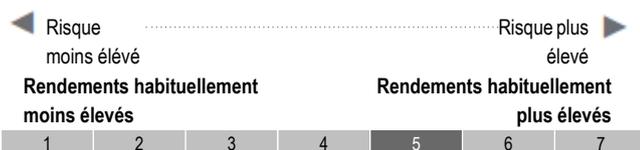
MainFirst Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced est un compartiment de MAINFIRST SICAV. Lemanik Asset Management est le gestionnaire du Fonds.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du compartiment est d'accroître la valeur de son actif en investissant dans différents titres de créance et autres instruments de créance (« les instruments d'investissement »). Le plus clair de ces instruments d'investissement sera émis par des entreprises émettrices d'obligations qui soit sont issues des pays émergents, soit y ont leur siège. En outre, le compartiment investira dans (i) des titres de créance et droits sur des créances à taux fixe ou variable qui ont été émis par des entreprises dont le siège se trouve dans un pays autre qu'un pays émergent, qui réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires dans un pays émergent ou qui réalisent une grande part de leurs ventes dans les pays émergents, (ii) des obligations convertibles et titres de créance à bons de souscription émis par ces entreprises et (iii) tous autres instruments d'investissement résultant de la conversion ou de l'échange forcé ou créés passivement de toute autre manière sans intervention de la société ou du gestionnaire des investissements. Les instruments

d'investissement ne doivent être assortis d'aucune évaluation de la solvabilité de l'émetteur sous la forme d'une note décernée par une agence de notation. La stratégie employée pour ce compartiment, appelée stratégie équilibrée, consiste à investir sur tout le spectre des notations (de AAA à CCC et aux titres non notés), ce qui signifie qu'elle englobe les obligations de qualité investissement, mais aussi les obligations à haut rendement. Le compartiment vise une note moyenne comprise entre BB et BB+ pour la totalité de ses investissements. Il suit une démarche active qui peut s'écarter sensiblement de l'indice de référence choisi. Le gestionnaire des investissements sélectionne les instruments d'investissement en se fiant à son propre jugement et sans se référer à un indice ou une valeur de référence, mais en ayant soin de respecter les principes ci-dessus. Les revenus de la catégorie d'actions M; du compartiment ne sont pas versés mais réinvestis.

## RISQUES ET RENDEMENTS



Les données utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ci-contre se fondent sur la performance passée du compartiment et ne peuvent servir de base pour déterminer le futur profil de risque et de rendement du compartiment. Le Compartiment est particulièrement exposé au risque d'évolution défavorable des pays émergents. Le compartiment est classé dans la catégorie de risque et rendement ci-dessus parce que, du fait de la politique d'investissement susmentionnée, qui veut que ses placements soient largement diversifiés, ainsi que de son allocation équilibrée au risque de crédit, il s'efforce de compenser les variations des diverses composantes de son actif. Les obligations à haut rendement dans lesquelles a investi le compartiment peuvent être sujettes à des fluctuations assez prononcées. Les faits à l'origine du choix de la catégorie de risque et de rendement peuvent évoluer

et le classement du compartiment peut alors être modifié. Même si un placement fait partie de la catégorie de risque et de rendement la plus basse, cela n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le prospectus complet fournit une description détaillée des risques dans le paragraphe « Profil de risque » de l'annexe relative au compartiment. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur cette classification, mais ils peuvent toutefois revêtir une certaine importance : Le compartiment investit la majeure partie de son actif dans des titres de créance d'émetteurs issus des pays émergents. L'insolvabilité des entreprises (ou même, le cas échéant, des États) concernées peut entraîner une baisse de la valeur des actions, qui peut aller jusqu'à la perte totale. L'achat d'engagements sur des instruments d'investissement cotés en devises peut entraîner un risque de change.

# MAINFIRST EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND BALANCED M USD

MainFirst Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced est un compartiment de MAINFIRST SICAV

## FRAIS

Les frais que vous payez couvrent les coûts de fonctionnement du fonds, y compris les coûts de marketing et de distribution de celui-ci. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

<b>Frais d'entrée</b>	5,00%
<b>Frais de sortie</b>	1,00%

Frais prélevés par le fonds sur une année

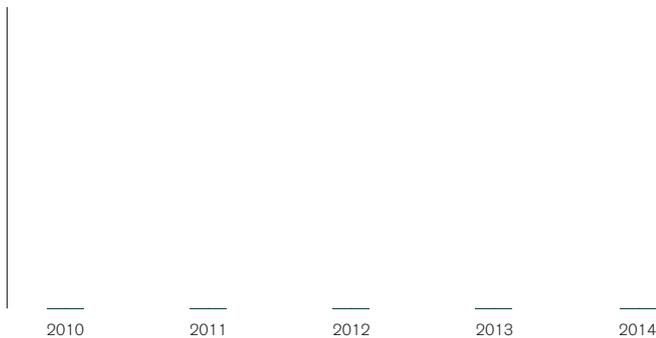
<b>Frais courants</b>	-
-----------------------	---

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

<b>Commission de performance</b>	-
----------------------------------	---

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des valeurs maximales. Il s'agit du montant maximal susceptible d'être déduit de votre investissement avant l'investissement proprement dit. Dans certains cas, il se peut même que ce montant soit moins élevé pour vous. Votre conseiller financier vous donnera de plus amples informations à ce sujet. Le montant des frais courants est basé sur une estimation. Cette valeur peut varier d'une année à l'autre. Sont exclus : Les commissions de performance ainsi que les frais de transaction du portefeuille.

## PERFORMANCE



Dans la mesure où il s'agit d'une nouvelle émission, aucun historique de données suffisant n'est encore disponible pour refléter la performance passée de manière appropriée.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire:** J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A. est le dépositaire de ce fonds.

**Informations complémentaires:** Le prix des actions et d'autres informations relatives au fonds (y compris aux autres catégories d'actions du fonds) sont disponibles à l'adresse [www.mainfirst.de](http://www.mainfirst.de).

**Informations pratiques:** Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en anglais, en français et en allemand auprès de la SICAV MainFirst, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, auprès du représentant en Suisse ou sur le site Internet [www.mainfirst.de](http://www.mainfirst.de). Les documents en allemand pour la Suisse, tels qu'approuvés par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, sont les seuls documents valables pour toutes les relations juridiques en Suisse.

**Législation fiscale:** Ce fonds est régi par la législation et la réglementation fiscale du Luxembourg. Cela peut avoir des répercussions sur votre imposition ou sur celle de vos revenus issus du fonds.

**Déclaration de responsabilité:** La responsabilité de Lemank Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'une déclaration, contenue dans le présent document, qui serait trompeuse, inexacte ou incohérente avec les parties correspondantes du prospectus de vente.

**Informations sur le fonds:** Le fonds est un compartiment de la SICAV MainFirst (le « Fonds à compartiments »). Vous pouvez échanger vos actions contre des actions d'un autre compartiment du Fonds à compartiments. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer lors de cet échange. Les actifs de chaque compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments.

Représentant en Suisse : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse. Service de paiement en Suisse : Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève, Suisse.